

PREFECTURE DU NDE: POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE ECONOMIQUE DES FORTES PENTES ENTRE LE PONT DE NEUDJAP BAHOUOC ET CARREFOUR FEUTCHEUT-FEUTAP BALENGOU (LONGUEUR TOTAL : 1,7Km). (LOT Unique).

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Ndé, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Travaux Publics, un Appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération ci-après.

2. Consistance des prestation

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

SERIE 000 : Installation de chantier

SERIE 100 : Travaux de terrassement et chaussée

SERIE 200 : TRAVAUX D'OUVRAGE-ASSAINISSEMENT ET DE DRAINAGE

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessus.

4. Délai de livraison

voir tableau.

5. Allotissement

Lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine et installées au Cameroun.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques à chaque membre du groupement ressortant clairement dans l'accord de groupement.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, Exercice 2021 sur la ligne d'Imputation budgétaire N°553646702451735M2250 826

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables aux services des affaires générales de la Préfecture de Bangangté.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres sera obtenu au service des affaires générales de la préfecture de Bangangté sur présentation de l'original d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de 80 000 (quatre vingt mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir aux services des affaires générales de la préfecture au plus tard le 24 mars à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/MINAT/F .36 /CDPM.NDE/SAG/2021 DU 19 MARS 2021**

**POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE ECONOMIQUE DES FORTE PENTES ENTRE
LE PONT DE NEUDJAP BAHOUOC ET CARREFOUR FEUTCHEUT- FEUTAP
BALENGOU (LONGUEUR TOTAL : 1,7Km).**

Financement : BIP Exercice 2021

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de 1 400 000 francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessus, et délivrée par une des banques de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après institution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur. Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03)mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossiers d'appel d'offres irrecevables. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministre en charge des Finances ou au non-respect du modèle des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraîneront le rejet de l'Offre.

NB-. l'autorité contractante ou La commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 MARS

2021 à 11 heures par la Commission Départemental de Passation des Marchés sis aux services du Préfet du Département du Ndé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

– 2 étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

3 étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (Oui ou Non).

1 Principaux critères éliminatoires

- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP (art 102du CMP)
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet

- Pièce administrative non régularisée dans 48 heures. ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- Absence de la caution de soumission

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à ta qualification des candidats porteront sur:

- La présentation de l'offre (01 critère);
- L'expérience du soumissionnaire (07critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
- L'offre financière du cocontractant (05 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe(Total 28)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre «évaluée »la moins disante sur la base d'un montant Hors TVA et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

L'attributaire du Marché est invitée à se présenter dès signature de la décision d'attribution, et au plus tard dans les sept(07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, aux Services du Préfet du Département du Ndé pour l'établissement et la souscription de son Marché. Faute par lui de se présenter, le Marché est attribué au suivant. /

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux

heures ouvrables au service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté dès publication du présent avis

BANGANGTE le 26 Février 2021

Le PRÉFET
EWANGO BUDU ERNEST

[Télécharger le DAO](#)

PREFECTURE DU NDE: Pour les travaux de : Réhabilitation du SCANWATER de TOUKOP EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le PREFET DU NDE, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Economie de la planification et de l'aménagement du territoire un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Appel d'Offres porte sur les travaux de : Réhabilitation du SCANWATER de TOUKOP

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Vingt – cinq millions (25 000 000 FCFA).

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage délégué est de 03 (Trois) mois Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Allotissement

lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'Investissement Public: Exercice 2020

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la préfecture de Bangangté, Service des affaires générales.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté et retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la préfecture de Bangangté sur présentation de l'original d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais eri. sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la préfecture de Bangangté service des affaires générales au plus tard le 22 mars 2021 à 10 heures locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/AONO/MINAT/F.36/SG/ CDPM-NDÉ/2021 du 25 FEVRIER 2021

Pour les travaux de :Réhabilitation du SCANWATER de TOUKOP

dans l'arrondissement de Bangangté, Département du Ndé, Région de l'Ouest

FINANCEMENT : BIP MINEPAT 2020 ET SUIVANT

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

NB : bien vouloir préciser le lot choisis

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra ,joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et dont le montant est de cinq cent mille francs(500 000) FCFa délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou une Compagnie d'Assurance.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offrespour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de non conformité, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances vaut élimination.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières

aura lieu le 22 MARS 2020 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés sis à la préfecture de Bangangté.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2 étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3 étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne disposant d'un mandat (même en cas de groupement).

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Absence de la caution de soumission
- Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP
- N'avoir pas présentés les pièces demandés dans 48 heures

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur : –

- La présentation de l'offre (02 critère); l'expérience du soumissionnaire (02 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (04 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (02 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions des aspects

- environnementaux (04 critères);
 - l'offre financière du cocontractant (04 critères).
- NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

NB : Une entreprise peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la préfecture de Bangangté, service des Affaires Générales.

NB : pour toute tentative de corruption du fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au 673205725/699370748

BANGANGTE le 26 Février 2021
Le PRÉFET
EWANGO BUDU ERNEST

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E: POUR

LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINEA LAGOUENG 2 (LOT 1) ET AMFAP (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT BAFOUSSAM 2IEME, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II^{eme}, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine à Lagoueng 2 (lot 1) et à Mfap (lot 2) dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussom II^{ème}.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur les travaux de construction d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine à Lagoueng 2 (loti) et à Mfap (bt 2) cités ci-dessus :

- La mobilisation sur le chantier ;
- Les travaux de foration ;
- Le développement du forage et les essais de pompage ;
- La construction de la superstructure ;
- L'équipement du forage ;
- L'animation et formation du Comité de Gestion.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préobblés est de huit millions (8 000 000) par lot.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

deux lots.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte Aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public ; MINEE, exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°55 30 393 03 641712 2246

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté Aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIème aux jours et heures ouvrables, tél: 233. 44. 53. 14.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussom IIème, tél: 233. 44. 53. 14, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt milles (20 000) francs CFA par lot, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussom IIème.

Le soumissionnaire peut acquérir le DAO d'un Lot ou des deux lots.

NB: Tout candidat se sentant bloqué par l'acquisition du DAO,

doit saisir formellement par tout moyen laissant trace écrite, le Maître d'ouvrage d'une requête en cas de difficulté en cette nature, avec copie à l'autorité chargée des Marchés Publics, à l'organisme de régulation des marchés publics et leurs représentants locaux respectifs.

En cas de non satisfaction dans un délai de 48 heures pour compter de la date de dépôt de la requête, informer par tout moyen laissant trace écrite les représentants locaux du MINMAP et de l'ARMP.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune tél: 233. 44.53.14, ou plus tard le 02 Mars 2021 à 10H00, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

**N°05 /AONO/CIPM/AI/2021 DU 09/02/POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01)
) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A LAGOUENG 2 (LOT
1) ET A MFAP (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
BAFOUSSAM 2IEME, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN
PROCEDURE D'URGENCE)**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre 6 ses pièces administratives une caution desoumission conforme ou modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste est annexée DAO, d'un montant de cent soixante mille (160 000) francs CFA par lot, valable pendant 30 jours ou-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité

compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le 02 /03/2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune siégeant dans la salle des Actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires:

Dossier administratif :

- o) Absence de toute pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures.
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- c) Capacité financière < ou 1/3 du montant prévisionnel
- d) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié.
- f) Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des 03(trois) dernières années, mois aussi ne pas figurer sur la liste des Entreprises défaillantes annuellement publiée par l'ARMP et le MINAAAP.

1. Critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

- a) Références de l'entreprise;
- b) Matériel de chantier à mobiliser

- c) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- d) Méthodologie et organisation;
- e) Offre financière ;
- f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% de oui seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II, tél: 233 44 53 14, dès publication du présent avis.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir envoyer un SMS aux numéros suivants 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

BAFOUSSAM le 08 Février 2021
Le MAIRE
KENGNI KOUT Levis Dieudonné

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE BAZOU : POUR LES TRAVAUX DE FINITION DU PONT SUR LA ROUTE BATAP -NDIONZOU AVEC FOURNITURE D'UNE BUSE METTALIQUE ET AMENAGEMENT DES VOIES D'ACCES SUR 2 KM DANS LA COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Conunime de Bazou. Autorité contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de finition du pont sur la route Batap -ndionzou avec fourniture d'une buse métallique et aménagement des voies d'accès sur 2 km dans la commune de Bazou, Département du Ndé, Région de fouest (en procédure d'urgence)

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive;;

- Travaux préliminaires
- assainissement – drainage
- Ouvrage d’art (construction du tablier)
- Signalisation et équipement de sécurité
- Accès au pont

NB: Il est à noter que la construction des ouvrages d’assainissement se fera obligatoirement sur la base de l’approche «Haute Intensité de Main d’Oeuvre» (HIMO).

3. Coût prévisionnel

| N° LOT | Désignation | Délai d’exécution (mois) | Montant caution de soumission (en FCFA) | Cout prévisionnel (en F CFA) |
|--------|--|--------------------------|---|------------------------------|
| 1 | finition du pont sur la route Batap Indionzou avec fourniture d’une buse métallique et aménagement des voies d’accès sur 2 km dans la commune de Bazou, Département du Ndé, Région de l’ouest (en procédure d’urgence) | 04 | 500 000 | 25 000 000 |

Le coût prévisionnel des opérations est dans le tableau ci-dessus.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d’exécution des travaux pour chaque lot est précisé dans le tableau ci-dessous.

5. Allotissement

| N° LOT | Désignation | Délai d'exécution (mois) | Montant caution de soumission (en FCFA) | Cout prévisionnel (en F CFA) |
|--------|---|--------------------------|---|------------------------------|
| 1 | finition du pont sur la route Batap ndionzou avec fourniture d'une buse métallique et aménagement des voies d'accès sur 2 km dans la commune de Bazou, Département du Ndé, Région de l'ouest (en procédure d'urgence) | 04 | 500 000 | 25 000 000 |

6. Participation et origine

La participation est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère de l'Agriculture et du développement rural dans le cadre du BIP 2021,

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Bazou.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de Bazou sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Bazou d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de 45 000 (quarante-cinq mille) F.cfa

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Bazou au plus tard le 19 février 2021 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 002/AONO /PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/ C-BAZOU /CIPM/ /BIP/2021
POUR LES TRAVAUX DE FINITION DU PONT SUR LA ROUTE BATA?-
NDIONZOU AVEC FOURNITURE D'UNE BUSE METTALIQUE ET AMENAGEMENT
DES VOIES D'ACCES SUR 2 KM DANS LA COMMUNE DE BAZOU,
DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE
D'URGENCE).**

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives. une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre est indiqué dans le tableau ci-dessus correspondant au lot choisi . et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur. Préfet. Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera rejetée par la CIPM. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère cliargé des Finances.

NB. . L'Autohlé contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 19 Février 2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la salledes actesde la Mairie de Bazou.

L'ouverture des nlis se fera en un temps et en trois étapes :

-1ère étape : Ouvertme de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1):

□ 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) :

– 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à celte séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix .

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission ;

– Figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'Autorité chargé des marchés publics ;

– N'avoir pas satisfait cà au moins 70%des critères à

l'analyse des Offres techniques :

- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié .
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au terme du dépouillement et non complétée après 48 heures :
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou pièces scannées ;
- N'avoir pas achevé les prestations de l'exercice du BIP des années antérieures ;
- Production en nombre insuffisant des offres (inférieur à sept copies) ;
- Absence d'attestation de visite du site signée sur l'honneur ;
- Rapport de visite du site signé sur l'honneur avec photos jointes.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (01 critère) ;
- l'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères) ;
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères) ;
- l'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (75% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. Nul ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots,

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée

pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général du Maire de la Commune de Bazou. Tel : 699926782/677470494/698336886/697386613

NB : En cas de tentative de corruption, bien vouloir appeler les numéros du MINMAP Local suivant : 674 582 552/696 933 384

BAZOU le 29 Janvier 2021

Le MAIRE

DJEUHON Frédéric

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE DSCHANG : AVIS
D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
OUVERT N°
10/AONO/C.DS/SG/CIPM/2021 DU
14/01/2021 POUR L'EXECUTION
DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION
DU VILLAGE NZEMZONG DANS LE
COMMUNE DE DSCHANG,
DEPARTEMENT DE LA MENOUA,**

REGION DE L'OUEST.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DSCHANG, Autorité contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'offres comprennent :

- L'installation de chantier
- La construction d'une ligne moyenne tension mono aérienne en câble Almélec 1X34 mm²
- La fourniture et pose d'un (01) transformateur Mono de 25 KVA avec équipement complet
- La construction d'une ligne basse tension Mono aérienne en câble torsadé de 4 x 25 mm²
- La réalisation des branchements témoins et abonnements ENEO
- Les prestations diverses.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 30 014 346 (Trente Millions Quatorze Mille Trois Cent Quarante Six) Francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de 03 mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de l'électricité.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP 2021.

7. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de DSCHANG, Tél. : 674 97 87 61.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de DSCHANG sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de DSCHANG d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de soixante mille (60 000) Francs CFA.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de DSCHANG au plus tard le 16/02/2021 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N'10/AONO/C.DS/SG/CIPM/2021 DU 14/01/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE NZEMZONG DANS LA COMMUNE DE DSCHANG, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Financement ; BIP 2021

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de 600 280 (Six cent mille deux cent quatre-vingt) francs CFA, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution et remise du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,}, conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

NB : L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation entraîne la disqualification.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu 16/02/2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés sise à la Salle des Actes de la Mairie de DSCHANG.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :
lère étape ; Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

2ème étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Avoir un marché résilié ou abandonné entre 2018 et 2020
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres .
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ,
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept)
- Projet en cours non réceptionné du fait de l'entreprise entre 2018 et 2020.

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

La présentation de l'offre (01 critère) ,

- L'expérience du soumissionnaire (04)
- Le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères)
- Les moyens matériels mis à disposition du projet (06 critères)
- le rapport de visite du site et La méthodologie d'exécution, le planning d'exécution et propositions (03 critères) ;
- L'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements complémentaires

les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat Général de la Commune de Dschang. Tel 67497 87 61

DSCHANG le 14 Janvier 2021

Le MAIRE

KEMLEU TCHABGOU Jacques

[Télécharger le DAO](#)